



PRINCIPALES DÉCISIONS – RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
— vendredi 13 et samedi 14 janvier 2017 —



— FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME —

LE COMITÉ DIRECTEUR A PROCÉDÉ À L'ÉLECTION À BULLETIN SECRET DES DIVERS MEMBRES CONSTITUANT LE BUREAU FÉDÉRAL :

Martine CANO, Présidente (élue lors de l'Assemblée générale de Colmar le 11 décembre 2016)
Dominique LAMOULLER, Vice-président, chargé de la communication institutionnelle, et du centre national.
Alain RAT, Vice-président, chargé des organisations jeunes & familles
Jacques VAGNER, Vice-président, chargé des domaines administratif, juridique et assurances
Élisabeth PICAUT, Trésorière générale
Christian PROPONET, Secrétaire général
Béatrice BARRIÈRE, Membre du bureau, chargée des actions tourisme

LES AUTRES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR SONT :

Sylvie FORZANI, Secrétaire générale adjointe
Jean-Marie BROUSSE, Trésorier général adjoint
Claude ROBILLARD, Éducateur sportif
Yves YAU, Médecin fédéral
Yves BIGEL
Jean-Philippe BATTU
Jacky BROUSSEAU
Carmen BURGOS
Ghislaine CHARTON
Marie-Françoise DESBROUSSES
Jean-Jacques PECH
Denis VITIEL

AU SEIN DU COMITÉ DIRECTEUR, LES PRÉSIDENTS DE COMMISSION SONT :

Tourisme : Béatrice BARRIÈRE
Brevets sportifs, outils numériques : Jean-Philippe BATTU
Communication numérique (Cyclomag, réseaux sociaux, multimédia, ...etc) : Yves BIGEL
Semaine fédérale & Tours cyclos : Jacky BROUSSEAU
Relation avec les Structures : Jean-Marie BROUSSE
Revue & Culture, éthique & patrimoine : Carmen BURGOS
Grandes manifestations & Brevets de tourisme : Ghislaine CHARTON
Écoles de cyclotourisme et Accueil des jeunes : Marie-Françoise DESBROUSSES
Accueil pour tous : Sylvie FORZANI
Communication Institutionnelle : Dominique LAMOULLER
Les Cyclomontagnardes & Grands raids : Jean-Jacques PECH
Jeunesse et famille : Alain RAT
Formation & VTT : Claude ROBILLARD
Développement durable : Christian PROPONET
Assurances - Administrative & juridique : Jacques VAGNER
Sport-santé : Yves YAU
Sécurité – Technique – VAE & Pratique utilitaire : Denis VITIEL
Financière : Élisabeth PICAUT
Centre national des 4 Vents : Dominique LAMOULLER

INFORMATIONS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES 23 ET 24 SEPTEMBRE 2016 du COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL :

Le compte rendu de la réunion des 23 & 24 septembre 2016 est validé.
Il sera publié dans le prochain Bulletin fédéral.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE COLMAR :

Le compte rendu des Assemblées générales de la Fédération qui se sont déroulées à Colmar les 10 et 11 décembre 2016 est validé.
Il sera publié dans le prochain Bulletin fédéral.

Dates des réunions du comité directeur pour 2017 :

Les réunions du comité directeur en 2017 sont confirmées aux dates suivantes :

- samedi 28 Janvier : Réunion avec les CoReg,
- vendredi 10 mars,
- samedi 11 mars : Réunion avec les CoDep et CoReg,
- vendredi 12 et samedi 13 mai,
- vendredi 22 et samedi 23 septembre, au Centre national des 4 vents (en fonction des possibilités),
- vendredi 20 et samedi 21 octobre,
- samedi 9 et dimanche 10 décembre : Assemblée générale à Moulins (03).

RÉUNION AVEC LES STRUCTURES :

- Une réunion du Comité directeur avec les présidents de CoReg se déroulera le samedi 28 janvier au siège de la Fédération. Le Comité directeur arrête l'ordre du jour de cette journée.
- Une réunion avec les structures (Comités régionaux et Comités départementaux) se déroulera le samedi 11 mars à Saint-Ouen (93).

FINANCES FÉDÉRALES :

Frais de déplacement :

- Le Comité directeur valide les taux de remboursement des frais de déplacement à compter du 1^{er} janvier 2017 aux montants suivants :
 - nuit d'hôtel à Paris et en Province (y compris le petit déjeuner) : 75 euros *,
 - repas : 18 euros *,
 - tarif SNCF 2^e classe à privilégier *,
 - km en voiture : 0.30 euro avec covoiturage,
 - dans les autres cas demander une autorisation spéciale à la trésorière,
 - possibilité d'abandonner les frais. Dans ce cas se rapprocher de Stéphanie CALLUAUD, comptable au siège.

* Sur présentation de la facture.

AIDES AUX STRUCTURES :

Pour 2017 les aides aux structures seront les mêmes que celles en vigueur durant la précédente olympiade, à savoir 1 700.00 euros pour les CoReg, 500.00 euros pour les CoDep, 150.00 euros pour les conventions pré-accueil aux clubs et 100.00 euros pour la journée vélo organisée par les clubs.

Les actions sont encore à définir mais elles porteront sur l'accueil.

Pour 2018 nous étudions une nouvelle formule d'aide aux structures : aides qui pourraient être plus ciblées sur les actions des CoReg, CoDep, et des clubs.

TOUR CYCLOTOURISTE 2018 :

Le Comité directeur valide la ville de départ : FLERS (61).

DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE :

Par arrêté du 31 décembre 2016, la délégation ministérielle pour le cyclotourisme est accordée pour 4 ans à la FFCT.

DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE :

Isabelle GAUTHERON, Directrice technique nationale, est reconduite dans ses fonctions au sein de la FFCT par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, pour la période 2017 - 2020.

FORMATION DE JEUNES ÉDUCATEURS FÉDÉRAUX :

Lors de l'Olympiade précédente, 2013-2016, le constat avait été fait que de nombreux jeunes licenciés à la Fédération l'étaient en dehors des écoles de cyclotourisme. Une expérience a été tentée : « organiser dans chaque ligue une formation d'initiateurs (4 jours) pour des jeunes de 16 à 25 ans » ; Le coût de la formation est pris en charge par la CNF.

Le Comité directeur valide la reconduction de cette opération pour l'olympiade 2017 - 2020.

CERTIFICAT MÉDICAL :

Le Comité directeur fixe la fréquence pour la présentation d'un certificat médical de non contre-indication pour le cyclotourisme (CMNCI) pour le renouvellement de la licence à 5 ans. Cette mesure sera appliquée pour les renouvellements dès 2018.

APPEL D'OFFRES ASSURANCES :

Un appel d'offres sera lancé au premier trimestre 2017 pour désigner l'assureur fédéral pour la période 2018-2021. Dans le cadre des décès d'origine cardio vasculaire, cérébrale et des mesures d'indemnisation, deux évolutions seront les suivantes pour le prochain contrat d'assurance 2018-2021 :

- La présentation d'un CMNCI, devenant obligatoire à partir de 2018 pour la licence FFCT avec une fréquence de 5 ans, les capitaux garantis par l'assurance n'ont plus lieu d'être maintenus.
- En cas de présentation d'un test d'effort, les capitaux garantis par l'assurance pour un montant qui reste à définir dans le cadre de l'appel d'offres en cours seront conservés.

RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE :

Le Comité directeur approuve le nouveau règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées, suite au décret n° 2016-1054 du 1^{er} août 2016.

Ce nouveau règlement viendra en remplacement du précédent, en annexe des règlements fédéraux et sera applicable dès la validation du compte rendu.

CONVENTION AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE :

Afin de permettre aux clubs d'intervenir auprès des écoles qui le souhaitent, une convention type est proposée, dans le cadre de la mise en place de projets éducatifs.

Le Comité directeur valide le projet de convention.

ÉCOLE DE VÉLO :

L'âge minimum requis pour un enfant souhaitant s'inscrire dans une école de vélo est de 8 ans.

Le Comité directeur décide d'abaisser cet âge à 6 ans.

APPEL À CANDIDATURES POUR LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Les commissions sont composées de 5 membres dont le président, membre du Comité directeur.

Les cyclotouristes souhaitant apporter leur contribution aux travaux de celles-ci doivent faire acte de candidature, par courrier ou par mail (info@ffct.org) au siège fédéral pour le 24 février 2017 à l'attention de la présidente de la FFCT.

Liste des commissions :

- Tourisme
- Brevets sportifs, outils numériques
- Communication numérique (Cyclomag, réseaux sociaux, multimédia, ...etc)
- Semaine fédérale & Tours cyclos
- Relation avec les Structures :
- Revue & Culture, éthique & patrimoine
- Grandes manifestations & Brevets de tourisme
- Écoles de cyclotourisme et Accueil des jeunes
- Accueil pour tous
- Communication Institutionnelle
- Les Cyclomontagnardes & Grands raids
- Jeunesse et famille
- Formation & VTT
- Développement durable
- Assurances - Administrative & juridique
- Sport-santé
- Sécurité – Technique – VAE & Pratique utilitaire
- Financière
- Centre national des 4 Vents

PROJET FÉDÉRAL :

Les membres du Comité directeur ont échangé sur le projet fédéral de l'olympiade 2017-2020.

L'accueil des cyclotouristes dans nos clubs, pour tous nos types de pratique, doit être au centre de toutes nos actions, quels que soient la commission et le domaine d'intervention.

Le projet sera complété lors de la réunion avec les CoReg fin janvier et validé après la réunion avec les Comités régionaux et départementaux en mars.